



PRÉFET  
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR  
CHEF DU TERRITOIRE  
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

*Mata Utu, le 09/04/2019*

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Extension de la réquisition de certaines stations-service au bénéfice de l'ensemble des véhicules du Territoire de Wallis et Futuna**

Compte-tenu de la réponse négative des propriétaires de stations-services face à la proposition d'augmentation de leur marge faite par M. le Préfet, Administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna le 8 avril 2019, la réquisition de certaines stations-service a été étendue au bénéfice de l'ensemble des véhicules du Territoire, à compter du mercredi 10 avril 2019 à 7h30. Les réquisitions étaient jusqu'à présent prises au bénéfice des services de santé, de secours et de sécurité.

Il apparaît à ce jour indispensable d'assurer la continuité des services publics, le maintien des communications internes et externes et, au sens large, la vie socio-économique du Territoire, mais également de prévenir tous troubles à l'ordre public, après quatre jours consécutifs de fermeture des stations-services.

Ainsi, dès mercredi 10 avril à 7h30, tout propriétaire de véhicule pourra se présenter soit à la station-service Proux à Wallis, soit à la station Kulifatai Penisio ou Katoa Kameli à Futuna, aux horaires habituels d'ouverture, pour pouvoir bénéficier d'un approvisionnement mixte (gazoil et essence), pour un montant maximal autorisé de 5000 francs pacifiques, jerrican compris. La réquisition préfectorale afférente est actuellement exécutoire jusqu'à dimanche 14 avril 2019 inclus.

---

**Extension de la réquisition préfectorale de certaines stations-service à l'ensemble des véhicules dès mercredi 10 avril 2019 à 7h30.**

---

Contact presse :  
Julie SEGONNE – Cabinet du Préfet  
+00681.72.11.14